Revue indisciplinaire de sciences sociales
EspacesTemps.net

# Liesse, émeute et panique : enquête sur l’effervescence et la cristallisation des états publics de la foule.

Par Lucien Delley, Luca Pattaroni et Pascal Viot. Le 10 June 2020



Crowd, par James Cridland @Flickr creative commons

Bien qu’elle ait accompagné la naissance de la sociologie et ses efforts pour penser les formes sociales de la modernité, la question de la foule constitue aujourd’hui encore une relative énigme à la fois pour les sciences sociales et les différents métiers – de prévention et de contrôle – qui œuvrent à l’ordonnancement des mondes urbains. Cette situation nous invite à renouveler les modes de saisie théorique et empirique de la foule en nous appuyant en particulier sur les travaux qui ont, ces dernières décennies, contribué à développer une approche processuelle des foules et des publics, défaisant une dichotomie trop rigidement ancrée dans l’histoire de la sociologie.

De fait, pour des auteurs comme Robert E. Park ou avant lui Gustave Le Bon et Gabriel Tarde,

même s'il s'agit d'en fonder une science (Le Bon, 1895), la notion de foule est en général réservée à des formes collectives problématiques où dominent des processus – de contagion, d'imitation ou encore d'effervescence – qui éloigneraient des formats de communication et d'échange rationnels, à l'émotion contenue, nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie (Julliard, 2010). Ces pensées sont hantées par ce qui dans la montée en puissance des « masses » est perçu comme une menace aux démocraties naissantes : à savoir en particulier les différentes insurrections populaires et mouvements révolutionnaires. Ainsi, même si l'effervescence collective des rites religieux ou des grands rassemblements républicains apparaît, avec Émile Durkheim (1912), comme une des conditions pour forger un sentiment d'appartenance commune, elle est toujours suspecte de porter en elle un risque de basculement dans la violence collective. Se pose dès lors la question du passage de la foule aux publics « moins outranciers, moins despotes et moins dogmatiques » et donc capables d'articuler une opinion (Tarde, 1898 ; cité in Julliard, 2010 : 11). Pour G. Tarde ces publics plus raisonnables ont pour condition une mise en distance des corps puisqu'ils émergent en particulier des collectifs à distance de lecteurs de journaux (Mariot, 2001). Si on force le trait, on s'aperçoit qu'en opposant trop fortement foule et public, on se trouve dans l'impossibilité de voir émerger un public en situation de foule.

Demeure néanmoins le fait que les foules effervescentes peuvent être la condition, si l'on revient à E. Durkheim, de la constitution de certains états collectifs qui comptent. Forts de ce constat, nous défendons l'idée dans cet article qu'il est nécessaire de maintenir un lien plus étroit entre foule et public. Ce rapprochement doit permettre en particulier de mieux saisir le rôle de l'effervescence et des dynamiques émotionnelles dans la constitution de ce que nous proposons de nommer les « états publics de la foule ». Par états publics de la foule, il faut entendre la manière dont se constitue par et dans la foule des formes temporairement identifiables de collectifs dont l'existence importe, que l'on cherche à les entretenir ou encore à les contenir. Nous proposons ainsi un élargissement de la notion de public qui demeure attaché à une lecture pragmatiste attentive aux processus de publicisation (Quéré, 2003 ; Tonnelat & Terzi, 2013) et à l'idée qu'un public est une forme temporaire et jamais achevée. Ce rapprochement entre foule et public est d'ailleurs aussi présent chez les premiers sociologues des foules. Ainsi pour G. Tarde, tant la foule que le public sont deux formes d'un « unisson » qui passe par une « communion d'idées et de passions qui laisse d'ailleurs libre jeu à leurs différences individuelles » (Tarde, 1989 [1898] : 46).

Le départ entre foule et public doit ainsi être traité sous la forme d'un continuum, où chaque pôle se nourrit de l'autre, plutôt qu'une division nette. Dans cette perspective, nous proposons d'identifier des formes en quelque sorte minimales du public, telles que la liesse, l'émeute ou encore la panique. Les publics qui nous intéressent ici sont ceux qui circulent en particulier dans les grands évènements d'ordre sportifs et festifs qui – du fait de leur importance contemporaine – participent de fait à un renouvellement de l'intérêt et des inquiétudes autour de la foule et offrent l'occasion d'affiner notre connaissance sociologique des dynamiques collectives et en particulier leur lien aux situations d'effervescence. Dans la première partie de l'article, nous revenons sur les bases théoriques d'une approche processuelle et plurielle des publics qui a pour condition l'existence d'une foule effervescente. Puis, nous nous attarderons sur les dimensions majeures – émotionnelles, attentionnelles, spatiales et corporelles – permettant de différencier des états publics de la foule. Dans la deuxième partie de l'article, trois cas d'étude permettent de dessiner une pragmatique de trois états publics de la foule, ceux de la liesse, de l'émeute et de panique. En conclusion, nous proposons une synthèse de notre modèle analytique et une ouverture sur les enjeux pratiques et politiques du gouvernement de l'effervescence.

# L’effervescence des foules comme objet de connaissance et moteur des publics

Dans l’entreprise de saisie de l’objet à laquelle nous voudrions nous livrer, nous sortons de l’idée de la foule comme une forme sociale naturelle qui existerait par-delà le regard de ses analystes. Les théories élaborées sur la foule sont à chaque fois des regards posés sur l’objet qui lui donnent une consistance, un sens et qui finalement la font exister en tant que catégorie d’analyse et de pratique. Du moment qu’elle commence à figurer de manière spécifique, à la fois de par les processus qui se jouent en son sein et les qualifications dont elle fait l’objet, la foule cesse d’être un objet indistinct et devient forme, ce que l’on propose de nommer un « état public » de la foule. Dans cette perspective, toute science de la foule et des publics est indissociable à la fois des outils de perception, et indissociablement de valuation (Dewey, 1927), qui travaillent les sciences sociales et celles du gouvernement.

Il est possible de distinguer et d’inventorier différents états publics de la foule. Le premier état de la foule est probablement celui de la co-présence simple. Elle n’est à ce moment qu’un rassemblement, au sens où le définit Isaac Joseph comme « configuration de positions et de mouvements » propres à un espace public par définition accessible à quiconque (Joseph, 1996). Mais cette co-présence est déjà un état public de la foule du moment qu’elle s’ordonne, et qu’elle est pensée, selon les règles d’interaction de la civilité telles que les a observées et thématisées Erving Goffman (1973). Aux côtés de cet état pacifié de la foule largement balayé par la sociologie urbaine, il nous semble important d’étudier d’autres états publics qui trouvent leur condition de possibilité dans le côtoiement des corps et l’effervescence qu’elle produit. Au contraire des formes pacifiées du public, ces états publics – telles que la liesse, l’émeute et la panique – hantent à leur tour les politiques de l’évènement, qu’elles les recherchent ou veulent à tout prix les éviter.

La conversion de la foule en public est donc le produit d’une expérience dans laquelle se constituent, dans des situations d’effervescence, différentes formes d’unification et de publicisation (Tonnelat & Terzi, 2013). Tout l’enjeu du travail sociologique consiste à saisir ce moment pragmatique d’apparition du public et, en tenant à distance les analyses de risque, de comprendre les conditions de basculement vers des états et comportements porteurs tout à la fois de certains biens et maux (Reicher et al, 2004). A quel moment les ressorts émotionnels, nourris dans l’effervescence, contribuent-ils à la performation d’un public “attendu” ou d’un public “malvenu”? En d’autres termes, il s’agira de préciser les moments d’entrée mais aussi de sortie des “enchantements”, c’est-à-dire des formes attendues du public des divers évènements qui rythment nos mondes urbains (Winkin, 2002). Avant de venir à la description de quelques cas de basculement de la foule vers une forme publique, il faut encore s’attarder sur les éléments analytiques qui vont nous permettre de mener l’enquête.

## Petite analytique des états publics de la foule

Comme on l’a suggéré, les états publics de la foule qui nous occupent dans cet article n’ont pas forcément la consistance des publics « fermes » de G. Tarde ou des publics qui se structurent, comme chez John Dewey, autour de l’identification et la reconnaissance d’une communauté de personnes affectées. Ils présentent néanmoins tout un ensemble de caractéristiques qui les situent au croisement des différentes tentatives conceptuelles qui ont visé à étendre la sphère d’intelligibilité sociologique aux dynamiques collectives. De manière analytique, on peut ainsi identifier 4 régimes[1] autour desquels naissent, se structurent et se différencient les états publics

de la foule qui nous occupent : un régime émotionnel, un régime attentionnel, un régime corporel et un régime spatial.

***a) Régime émotionnel***: Dans les analyses de la foule brièvement évoquées ci-dessus, la question des émotions ou encore des affects occupe une place centrale. La foule, en particulier si elle est « effervescente », se caractérise précisément par la circulation d'états émotionnels, relatifs à l'exaltation ou encore aux passions où se nouent le sentiment d'appartenance commune. Cette dimension émotionnelle est au cœur des processus où se joue la possibilité d'une action collective (Quéré, 2003 ; Livet & Thévenot, 1994). Dans nos exemples, c'est l'émotion même qui devient collective (Livet, 2002). Une émotion peut être dite collective non seulement lorsqu'elle est partagée par d'autres mais qu'elle est, au contraire de l'amitié, partagée avec certaines personnes qui demeurent anonymes (Livet, 2002 : 123). De surcroit, pour qu'elle soit collective, l'objet de l'émotion doit lui aussi avoir un statut collectif. Il est dès lors important de s'attarder sur différentes formes d'émotion collective – ici la joie, la colère et la peur – qui à chaque fois ont un régime particulier d'expression et de collectivisation.

***b) Régime attentionnel***: Un élément central du travail de R. E. Park sur la foule et le public est l'importance accordée à la question de l'attention : « Il faut considérer la foule beaucoup plus comme le résultat d'un processus sociologique particulier, qui a les caractéristiques générales d'un processus d'attention » (Park, 2007 [1904] : 76). Il en va plus précisément d'une attention « sociale » comme « processus dans lequel le groupe exerce une influence sur lui-même, c'est-à-dire une situation dans laquelle le groupe prend position pour quelque chose dans son environnement ». Cette attention est à la fois celle des badauds qui regardent un musicien de rue ou encore celle orchestrée par les médias publicitaires. Par cette polarisation attentionnelle, qui dépasse la simple « somme des processus psychologiques individuels » (idem), la foule devient objet sociologique. Dans nos termes, il est ici déjà question d'un état public de la foule puisque se constitue une forme identifiable et qui peut faire l'objet d'un traitement intentionnel (capter l'attention d'un public)[2].

***c) Régime corporel*** : les analyses de Pierre Livet et Laurent Thévenot sur le rôle variable des émotions dans divers niveaux de coordination (Livet & Thévenot, 1994) et, plus largement, régimes d'engagement (Thévenot, 1995), nous rendent attentifs à l'importance de l'engagement *in corpore* de la personne, là où se nouent les affects. Il est ainsi important de considérer les différents états corporels des personnes qui constituent une foule effervescente et participent du basculement vers des publics spécifiques. Nous verrons ainsi que les corps et les personnes sont parfois en déprise, ivres de joie, alors que d'autres fois ils sont tendus de colère ou encore fébriles de peur.

***d) Régime spatial :*** Finalement, un dernier régime nous intéresse, celui de la spatialité des foules et des publics. Cet aspect est peu présent dans les analyses classiques de la foule, et cela même chez R. E. Park qui écrit son ouvrage au moment où il débute son entreprise de fondation d'une sociologie urbaine. Il nous semble pourtant important de pouvoir différencier les formes de spatialité qui se jouent dans les basculements d'états de la foule. Cette lecture spatiale revêt aussi toute son importance dans les nouvelles sciences de la foule informées par la gestion des risques et la spatialisation des processus de régulation (Viot, 2013 ; Boullier 2010 ; Landauer 2009).

## Des publics toujours inachevés et composites

S'il est possible d'identifier différents états publics de la foule qui présentent des régimes émotionnels, attentionnels, corporels et spatiaux contrastés, il faut aussi être prudent quant à l'existence que l'on confère à ces formes. En effet, comme le souligne Nicolas Mariot dans son

analyse des moments de liesse politique, la performation de ce qui est perçu comme geste d'enthousiasme ne reflète pas forcément l'état émotionnel de la personne ni encore son adhésion à l'objet de l'enthousiasme (Mariot, 2001). Le geste peut être plus mécanique ou codifié. On verra cette possibilité dans le cas de l'émeute. De plus, dans n'importe quel public, il existe des « modes mineurs » de l'engagement (Piette, 2009). Certaines personnes participent de manière distraite ou sans une adhésion pleine. Les états publics de la foule composent ainsi toujours une multitude de personnes qui n'ont pas toutes la forme exemplaire que dégage notre analytique des différents régimes émotionnels, attentionnels et corporels. Il demeure néanmoins que l'état public se structure à partir de ressorts émotionnels et situationnels donnés qui vont polariser une partie de la foule et fonctionner comme autant de « propositions d'engagement » (Boltanski, 1993. Ainsi, s'il faut être attentif à ne pas trop rapidement inférer un passage du geste aux émotions et aux motifs, il ne faut non plus pas ignorer l'importance de l'effervescence et des ressorts émotionnels dans l'existence de ces publics.

# Liesse, émeute et panique : trois états publics de la foule

## Le public en déprise de la liesse

Une des principales formes de public qui émerge des situations de foule effervescente est celui de la liesse. L'émotion qui canalise la transformation de la foule en public sur le mode de la liesse est celle de la joie ; plus spécifiquement une joie qui est mise en partage et constitue une émotion collective. La liesse a donc pour condition de possibilité l'existence d'un rassemblement de personnes qui va contribuer à la mise en partage et au renforcement de l'émotion.

Pour donner à voir la dynamique de ce public en liesse et les enjeux qu'il pose au regard de sa régulation, nous proposons de revenir sur une enquête menée à Genève à l'occasion de la tenue de l'EURO 2008 en Suisse. Durant cette enquête, nous avions pu documenter et analyser les différents dispositifs visant à assurer la « bonne » tenue de la manifestation, où il s'agissait à la fois d'assurer la réputation de la ville hôte, la mobilité sans accroc des spectateurs, la sécurité générale de l'évènement et sa rentabilité, mais aussi son caractère convivial et festif (Viot, Pattaroni, Berthoud, 2010). Nous avions pu constater que la tolérance à certaines formes de débordement, tout en veillant à ce qu'ils n'induisent pas de risques trop grands, faisait partie de l'exercice délicat de régulation d'un évènement où les manifestations de joie collective font partie intégrale de sa réussite (idem, 4 ; Boullier, 2010). Que serait ainsi une finale du Mondial sans les chants et les embrassades sur les Champs-Élysées envahis par une foule – ou plutôt un public – en liesse ?

Il est intéressant de revenir ici sur quelques moments de débordement, et leur régulation, que nous avons pu observer car ils nous donnent à voir les caractéristiques pragmatiques d'un public en liesse. Dans le cas des grands évènements sportifs, l'émergence d'un public en liesse a lieu en général à la fin du match. A l'agitation propre aux publics des matchs – caractérisés à la fois par une attention focalisée et une oscillation, au rythme de la performance sportive, entre joie, peur et colère – succède l'alignement d'une partie de la foule effervescente autour d'une émotion collective massive. Au moment où le résultat tombe, mettant fin à l'état d'incertitude, éclate la joie, d'autant plus forte que le suspens était grand. Si cette joie possède d'emblée une dimension collective dans le simple fait qu'elle touche précisément l'ensemble du public constitué autour d'une des deux équipes, elle devient liesse par des effets de renforcement et de mise en partage de la joie.

En premier lieu la joie doit être communiquée par différentes manifestations sonores et tactiles. Certains se mettent aux fenêtres de leur appartement ou descendent devant chez eux pour crier victoire et interagir avec celles et ceux qui se sont mis en route pour étendre – grâce en particulier aux voitures, leurs klaxons, leurs drapeaux – le public de la liesse et faire résonner à l'échelle de la ville la joie conquérante. Il s'agit ici d'identifier celles et ceux qui partagent l'émotion et de provoquer des situations d'émulation par des manifestations bruyantes : aux klaxons des voitures répondent les cris des supporters et les drapeaux agités sur les bas-côtés de la rue. Cette constitution de proche en proche d'un public en liesse ne manque d'ailleurs pas non plus d'énerver celles et ceux qui ne partagent pas la joie initiale. La liesse n'est pas un état immédiatement partagé par tous, certains se sentant exclus de la célébration (les perdants, les riverains) quand d'autres manifesteront une joie timide voire une distance aux formes convenues de l'exultation[3]. Cette expansion du public en liesse passe non seulement par la multiplication des scènes où se partage la joie mais elle passe aussi par la recomposition d'espaces de rassemblement à ciel ouvert où se constitue le public dense de la liesse.

Participant de ce même mouvement d'expansion et de concentration, la foule joyeuse des supporters victorieux quitte rapidement les stades et autres lieux de diffusion des matchs dès le coup de sifflet final (Berthoud et al., 2009) pour aller coloniser largement la ville et les grandes aires de rassemblement en plein air où convergent les différents supporters, des Champs-Élysées à Paris aux places publiques de chaque ville où il est coutume de venir fêter les victoires. Dans notre exemple genevois, ce phénomène a été observé en particulier à la Fan Zone dotée d'un écran géant, espace clôturé et sécurisé[4] que les supporters quittaient à toute allure pour occuper non seulement les places mais aussi les espaces de circulation. On assistait alors à différentes formes de performation de la liesse, certains supporters montaient sur les statues, d'autres manifestaient leur joie dans la transgression des formes de tenue en public, en se déshabillant pour venir patauger dans une grande fontaine. L'espace se remplit ainsi de scènes de débordement, d'accolades, de transgressions. La joie se communique et s'amplifie dans la multiplication des interactions visuelles et tactiles rendue possible par l'effervescence de la foule.

Parmi ces modalités, on a pu observer la constitution de cercles de supporters accroupis autour de quelques meneurs lançant chants et slogans. Cette forme est particulièrement intéressante car elle possède une caractéristique récurrente des formes de présence au monde des individus pris dans le public en liesse : celui de l'inattention à ce qui du contexte ne participe pas de la relance émotionnelle. On peut nommer « déprise » cette figure de l'être en public. En effet, les individus et les groupes semblent perdre pour partie leur maitrise des interactions ordinaires et leur attention à ce qui peut menacer l'intégrité des personnes. En d'autres termes, tout à leur joie les supporters seuls ou en groupe perdent leurs repères et les formes de vigilance ordinaire. Leur comportement se rapproche à cet égard de celui de l'ivresse comme la relève avec justesse l'expression populaire « ivre de joie ». Mais c'est aussi similaire à ce que E. Durkheim décrivait comme l'effet des situations d'effervescence où « l'homme est transporté hors de lui, distrait de ses occupations et de ses préoccupations » (Durkheim, 1912). Ainsi, par exemple, le cercle de supporters turcs est indifférent au fait qu'il se tient sur les rails du tramway. C'est précisément autour de cette inattention, qui pose problème à la fois en termes de mise en danger de soi mais aussi d'efficacité des dispositifs de régulation des conduites (panneaux de signalisation, consignes policières), que va se jouer le travail policier de gestion de la foule en liesse. Le travail policier se charge dans ces occasions d'une certaine forme de « tact » (Viot, Pattaroni, Berthod, 2010) permettant de concilier un double horizon d'attention à la vulnérabilité du supporter et de maintien de l'ordre en situation.

Dans cette séquence, nous avons pu observer ainsi la manière dont une rangée de policiers a fait se déplacer le cercle de supporters pour laisser passer le tram quasiment sans que les supporters en liesse ne le remarquent (en tout cas au cœur du cercle). L'exercice du contrôle passe ainsi inaperçu pour la majorité de ce groupe et il est accepté par les autres car il se joue de manière à diminuer son caractère répressif. En effet, les policiers ne forment pas un cordon menaçant et fermé comme souvent dans les manifestations où les policiers avancent en tenue de combat et en se tenant fermement par les bras. Ici les policiers sont séparés et procèdent par des petits gestes brefs de fermeture – en écartant les bras – pour signaler l'interdiction de passer. On se tient précisément entre accompagnement et contrainte (Viot, Pattaroni, Berthoud, 2010). Le fait que les supporters continuent à chanter et fêter durant le déplacement marque bien la déprise : inattention au contexte et aux pressions qui s'exercent. La gestion de la liesse devient ainsi travail de vigilance pour accompagner des corps en déprise et aux gestes partiellement imprédictibles et décalés par rapport aux dispositifs mis en place pour gérer les flux et les rassemblements.

Le public de la liesse émerge ainsi d'une foule en effervescence par un ensemble de gestes et de cris, d'élans de singularisation et de rapprochement, où s'atteste et se performe sans cesse la co-appartenance à un état de liesse. En découle un public imprédictible qui se dilate et se rassemble, où la circulation de la joie induit des états de déprise loin des attendus de la conduite en public.

## Le public tendu de l'émeute

Après avoir considéré la dynamique de formation des publics en liesse, nous proposons de nous pencher maintenant sur un autre état public de la foule : l'émeute. Cette dernière se définit comme « un mouvement, une agitation, un soulèvement populaire qui explose en violence à l'occasion d'une situation tendue » (CNRTL). Si l'émeute semble qualifier de manière générale une situation hors de contrôle, il reste toutefois difficile de saisir ce que le mot recouvre précisément dans les faits, tant son usage, dans les médias notamment, vient qualifier à des échelles variables des formes très diverses d'agitations urbaines. D'une rixe qui s'envenime aux grands mouvements sociaux contemporains, l'usage très étendu de la terminologie témoigne d'enjeux sociaux et politiques multiples mais révèle également des logiques émotionnelles et spatiales communes. Nous allons voir qu'elle pointe ainsi vers une forme spécifique de polarisation de la foule en public à travers une autre émotion collective, celle de la colère.

Le lien de l'émeute à un ressort émotionnel qui met hors de soi s'entend dans son étymologie même puisque les deux termes dérivent de « l'ancienne forme *esmeu* du participe passé d'émouvoir » (CNRTL). Il faut toutefois se garder de voir dans l'émeute le simple produit, mécanique et sombre, d'une irrationalité des comportements collectifs, telle que la thématisaient les psychologues de la foule de la fin du XIX$^{e}$ siècle. Une ethnographie fine et attentive permet à nouveau ici d'identifier tout un ensemble de qualités pragmatiques du public en colère, liant ressort émotionnel, régime attentionnel, état des corps ou encore modalité spatiale.

Lors de nos enquêtes dans le cadre du Festival de Jazz de Montreux, nous avons pu documenter un cas de basculement d'une situation festive en une situation de tension, caractérisée par des gestes de violence à l'encontre des forces policières. Il s'agit ici de déconstruire les enchainements logiques qui mènent à cet état de fait, non pas pour incriminer ni pour justifier ces actes de violence, mais bien pour leur donner une intelligibilité nouvelle. Samedi 15 juillet 2017, la 51$^{e}$ édition du Montreux Jazz Festival bat son plein. Depuis 15 jours, 240 000 festivaliers se sont succédés sur le site. Les quais sont bondés. Pour autant, la température élevée ne laissait pas

présager de telles étincelles :

« Vers 23h, la police est intervenue à Montreux, sur le Quai Vernex et au Parc Jean Villard-Gilles. Trente personnes étaient impliquées dans une bagarre. Pris à partie, les policiers ont dû faire usage du spray de défense pour disperser tous les protagonistes. Vers 1h, une nouvelle bagarre a éclaté au même endroit impliquant cette fois-ci une cinquantaine de personnes. Lors de cette intervention, les policiers ont essuyé de nombreux jets de bouteille en verre et autres projectiles. Les forces de l'ordre ont dû une nouvelle fois faire usage du spray de défense et ont appelé du renfort. Des forces de police cantonale et communale venues de tout le canton ont été mobilisées. 15 individus ont été interpellés, dont 11 majeurs et 4 mineurs, tous impliqués à des degrés divers dans l'émeute, précise la police cantonale vaudoise » (Le Matin, 16.07.2017).

Comme pour la liesse qui est d'emblée une qualification publique dont on ne peut ignorer la charge normative, en particulier dans les cas d'évènements publics officiels où elle est lue comme la preuve d'une adhésion populaire (Mariot, 2001), le qualificatif d'émeute oriente lui aussi la lecture de l'évènement. En particulier, on peut avancer l'idée qu'il contribue à induire une lecture *sui generis* de la violence qui serait comme l'effet mécanique de l'effervescence de la foule. La police est ainsi « *prise à partie »* lors de son intervention, bien malgré elle serait-on tenté de dire, comme le rapporte la presse qui relate l'épisode de violence sans le restituer dans un contexte plus large. Il est au contraire nécessaire de faire un pas en arrière pour considérer le moment d'effervescence qui précède et nourrit l'émeute.

Ladite émeute s'initie en effet dans l'ordinaire festif du Parc Jean Villard-Gilles. Comme le relate un travailleur social de la Commune, « *ce sont plus de 300 jeunes qui, chaque soir d'événement, occupent le parc. Ils sont plutôt 500, voire plus, durant le week-end* ». Nous avons pu l'observer, l'appropriation du parc se fait par groupes plus ou moins nombreux. Comme des grappes, les jeunes s'amoncellent dès la fin d'après-midi dans le Parc pour cultiver un entre-soi festif dans cet espace public qui se situe légalement hors du périmètre de la manifestation. Ils emmènent avec eux alcools et nourriture achetés en grandes surfaces et écoutent de la musique diffusée par des « boombox »[5]. La musique est un moyen important pour constituer une « émotion de partage » (Livet, 2002) et plus largement, activer une forme de « participation à un agir en commun s'affirmant sur le domaine public » (Breviglieri, 2007 : 101) ayant notamment pour but de s'exposer face aux pairs mais aussi face aux autres, que ce soit les adultes ou encore la police. A ce titre, nous avons pu observer des jeunes qui, au passage d'une patrouille de police, montaient le son.

Rassemblement de jeunes, musique, alcool et joints qui tournent constituent une scène typique d'une occupation festive de l'espace public, comme il y en a dans de très nombreuses villes[6]. Il se constitue ainsi une foule plus ou moins dense et effervescente, traversée de différents états corporels, émotionnels et affectifs : ivresse, rire, désir, papotage, mouvements d'humeur, défis, etc.

Ce genre de configuration spatiale particulière met à l'épreuve le dispositif policier dans la mesure où ses modalités d'engagements sont peu (voire pas) calibrées pour appréhender ce type de rassemblement et ses formes particulières d'effervescence. En effet, et c'est l'idée que nous défendons : la figure du policier ou de l'agent de sécurité équipé pour le maintien de l'ordre entre quasiment en « choc thermique » avec ce genre de public (Boullier et al, 2012). Au lieu d'apaiser et d'accompagner la situation en amont, la simple présence policière peut tendre à ajouter de l'huile sur le feu. En effet, figure actancielle[7] de l'altérité et de l'ordre, elle a de fortes chances de polariser l'attention – en particulier lorsqu'il s'agit d'un public adolescent – induisant en retour la

constitution d'une foule chargée d'animosité voire, dans le cas de l'émeute, de colère. Ainsi, traités de manière indifférente comme une masse indistincte et oppositionnelle, les membres de la foule tendent à s'identifier au groupe et effectivement à se comporter de manière oppositionnelle, comme un public en colère (Reicher et al, 2004).

Ainsi, dans la nuit du 15 juillet 2017 à Montreux, l'intervention sécuritaire ne prend pas toute la mesure de la dimension territoriale de la situation. En effet, en occupant l'espace public de manière festive, les jeunes constituent une arène bien spécifique qui délimite un espace tout à la fois de maitrise (sur lequel ils ont prise) et d'affirmation. La première intervention des policiers en tenue de maintien de l'ordre (bouclier, spray au poivre, bâton tactique, etc.) est ainsi vécue comme une intrusion par ce public jeune qui, en outre, se verra en partie touché par les résidus de spray au poivre utilisé dans la soirée pour disperser la foule. De la sorte, c'est bien une majorité des jeunes présents qui est atteinte par la situation, devenant le public affecté et concerné par cette intervention.

La colère devient émotion collective, elle se renforce plus précisément au moment où la foule de jeunes rassemblés est saisie comme une foule formant un tout « dangereux ». Un public à l'attention focalisée contre la police succède à la foule déjà mise en effervescence à la fois par la fête et l'irruption d'une bagarre collective. De fait, colère et violence circulaient déjà au travers de la bagarre mais cette dernière scindait la foule en plusieurs petits publics, ceux des groupes aux frontières indécises qui se bagarrent et celui des spectateurs de cette dernière, oscillant entre curiosité, peur, dégoût et colère. L'intervention policière induit un déplacement de l'attention et la focalise. L'émeute se déclenche manifestée en particulier par « la pluie de verre » qui s'abat sur la police, les gestes des premiers lanceurs induisant leur imitation. Il faut bien entendu ne pas trop rapidement inférer de ce tableau de l'émeute – qui synthétise et qualifie l'état d'une foule en une forme de public doté de certaines émotions et formes d'engagement – que tous les participants partagent le même état. Le public de l'émeute n'est pas composé que de personnes en colère mais aussi d'individus qui s'amusent de cette situation. Le lancer de verre peut être tout à la fois geste de colère et geste ritualisé de jeunes qui mettent en scène leur propre émeute comme un jeu.

Demeure que la colère est aussi présente et qu'elle est nourrie par des effets de focalisation face à un ennemi qui est ici insulté et caillassé. Le corps de l'émeutier est lui tendu et même si des modes mineurs peuvent perdurer, du fait de l'affrontement le public se resserre laissant de moins en moins de place aux formes non focalisées et actives de participation. Il y a donc bel et bien une émotion collective qui émerge contribuant à un public partageant une lecture commune de la situation. Face aux corps tendus et au resserrement du public, l'action policière ne peut quasiment plus que prendre une forme frontale, précisément celle qui renforce la spirale négative de la violence.

Les stratégies de régulation du public en colère doivent alors se déplacer en amont de sa constitution. Après les heurts de 2017, les acteurs de la sécurité ont réfléchi ensemble sur le cas du Parc Jean Villard-Gilles identifiant en particulier l'écueil d'un traitement des jeunes comme un public indésirable. Ainsi, plutôt que de travailler à une reconfiguration spatiale du parc (sur le mode de la privatisation pour une exploitation festive, formelle et contrôlée de l'espace), il a été défini de maintenir son statut « hors-périmètre » tout en mettant en œuvre un dispositif de médiation urbaine visant à accompagner la réappropriation libre et festive par les jeunes. Pour ce faire, tous les jours, des binômes de médiateurs sociaux vont à la rencontre des (jeunes) festivaliers, distribuent de l'eau, créent du lien et dispensent un message bienveillant. A travers cette expérience d'hospitalité plutôt que de répression, l'adolescent ne se trouve plus placé dans une position d'exclu, d'indésirable, mais se voit reconnu et accueilli comme une présence légitime

dans l’espace public.

## Le public fébrile mais solidaire de la panique

Parmi les états publics de la foule qu’il convient d’enquêter et de questionner, la panique occupe une place importante aux côtés de la liesse et de l’émeute que nous avons déjà évoquées. C’est probablement la figure qui pousse dans ses retranchements la notion de public. Il demeure toutefois que la panique est un état de la foule qui fait l’objet de nombreux processus d’identifications, de qualifications et de préoccupations. De plus, il nous semble que les analyses contemporaines des situations de panique nous permettent de l’insérer plus directement dans notre cadre analytique.

Très ancré dans les discours du sens commun pour marquer le caractère subit et incontrôlable des réactions de la foule, l’état de panique renvoie à la peur qui en constituerait le déclencheur. Dès lors qu’un danger immédiat est perçu par les membres de la foule, ceux-ci se comporteraient de façon inattendue ou instinctive, comme si cette émotion forte caractérisée par le sentiment de crainte pour son intégrité physique, amenait les membres de la foule à ne « penser qu’à eux » ou à « sauver leur peau ». La foule se caractériserait donc dans une situation de panique comme une entité atomisée, où l’émotion alimenterait un processus d’individualisation et de perte de prise en compte d’autrui, de négation des effets ou conséquences de son comportement personnel sur les autres. Cette idée est fortement ancrée dans les représentations courantes, décrivant le processus de panique comme un basculement irrationnel qui constituerait une menace pour la qualité des interactions sociales, forme de face sombre et extrême de l’inattention polie des théories interactionnistes (Goffman, 1975) qui se manifesterait sur le mode de l’égoïsme le plus radical et brutal.

Néanmoins, sont apparues progressivement depuis une vingtaine d’année des critiques majeures à la portée explicative de la notion de panique comme catégorie d’analyse pour les sciences sociales. La première de ces remises en cause a été portée de façon radicale par Clark McPhail (1991) avec son ouvrage de référence dénonçant le « mythe » de la folie des foules (the Myth of madding crowds). Pour lui, il est inapproprié de parler d’irrationalité des foules et de prendre l’entité dans son ensemble comme catégorie d’analyse agissant comme une « boite noire ». Au contraire, à partir d’observations ethnographiques et empiriques, C. Mc Phail démontre l’alternance dynamique entre les actions individuelles et collectives qui composent ces rassemblements. Loin d’une vision atomisée et individualisante, la foule n’est rien d’autre selon lui qu’un assemblage de petits groupes liés par des relations préalables (amis ou familles venus ensemble à un rassemblement) et qui en situation d’urgence auront à cœur non pas de se comporter de façon individuelle ou égoïste mais au contraire de se regrouper pour rester ensemble et chercher une échappatoire (Mc Phail, 2006).

Dans une approche tout aussi documentée empiriquement tant dans les contextes de manifestations politiques que sportives, citons le courant de la nouvelle psychologie des foules et de l’Elaborated Social Identity Model.  Les tenants de cette théorie[8] prônent une remise en cause radicale des théories originales de la « science des foules » de G. Le Bon, à qui ils reprochent de ne pas saisir la dimension dynamique et performative de la constitution d’une appartenance commune au sein d’une foule, sur le mode d’une identité collective provisoire qui apparaît au gré des circonstances et surtout des informations disponibles à un moment donné. Selon eux, les phénomènes d’agrégation et de coordination des comportements observables au sein d’une foule et que nous analysons comme une « folie » ne sont au contraire que la manifestation d’identité commune qui émerge dans des circonstances particulières. Les véritables moments de « panique » sont

extrêmement rares et correspondent à des situations où la foule réagit de façon exagérée non pas au risque réel mais au risque perçu. Vu dans cette perspective, il est possible de réintroduire dans l'analyse la notion de cadre d'interprétation de l'expérience, processus cognitif routinisé qui amène à traduire une réalité perçue en réalité opérative, autrement dit en signal qui enclenche une interprétation et donc potentiellement une action d'adaptation. On trouve ainsi le ressort attentionnel du public en panique. En ce sens, le mouvement de foule suite à l'explosion de pétards qualifié de « panique » survenu par exemple lors de la finale de Champions League le 3 juin 2017 à Turin (qui fit un mort et 1 500 blessés[9]) peut tout à fait être expliqué, non pas par une réaction instinctive inappropriée, mais comme le résultat d'une interprétation logique et censée de ce bruit d'explosion comme une possible attaque sur la foule dans un contexte international de risque marqué d'attentat. La peur constitue bel et bien un ressort émotionnel mais elle conduit à un aiguisement des sens et une forme d'enquête qui adopte une approche conservatrice face aux signaux, en quelque sorte tout signal devient indice potentiel d'un danger. Le corps est ainsi fébrile, l'attention aux aguets, induisant des formes extrêmement réactives face à la fois à des informations provenant de l'environnement mais aussi aux formes d'interprétation qu'offrent les autres (s'ils se mettent à courir c'est peut-être qu'ils ont vu un danger que je n'ai pas identifié).

Par ailleurs, des travaux complémentaires décrivent l'émergence, au sein d'une foule subissant une situation traumatique, de solidarités inédites et non pas d'un repli individualiste. L'étude réalisée sur les victimes des attentats de Londres le 7 juillet 2003 (Drury, Cocking, Reicher, 2009) démontre par exemple que les membres de la foule se sont entraidés, ont pris soin les uns des autres quelquefois en prenant le risque de s'exposer davantage au risque. Un autre état public de la foule se constitue se manifestant par des formes d'attention réciproque et de soins. Dans la plupart des cas, la foule est raisonnable, compréhensive et obéissante, pour autant qu'elle se sente bien considérée et correctement informée, ce qui n'est de manière générale pas suffisamment le cas, tant les représentations négatives sur la foule alimentent des modes de gestions infantilisants ou qui sous-estiment l'importance de la considération pour alimenter l' « obéissance » d'une foule.

Au final, il semblerait qu'une vision négative de la foule susceptible en tout temps de verser dans une panique irrationnelle alimente des modes de gestion favorisant un phénomène de prophétie auto-réalisatrice. Moins la foule est perçue comme intelligente et digne de considération, moins les acteurs en charge se préoccupent d'en prendre soin et plus les réactions qui s'y déploient se manifestent de façon inappropriée ou inadaptée. A contrario une foule bien informée est davantage susceptible de se conduire dans un sens favorable. Il convient également en ce sens de prendre au sérieux les messages adressés par les membres de la foule dans des situations d'inconfort ou de danger perçu, en inversant le raisonnement intuitif qui est le nôtre comme le fait Keith Still lorsqu'il déclare à propos des situations de catastrophe où des « paniques » sont décrites : « people don't die because they panic, they panic because they are dying » (Still, 2014).

## Quel gouvernement des effervescences ?

Notre approche processuelle et relationnelle de la constitution des états publics de la foule nous a permis d'identifier quelques formes génériques qui constituent la matrice dynamique des cristallisations de certains états publics à partir de l'effervescence d'une foule. Le tableau qui suit reprend de manière systématique notre modèle, associant à chaque état public des régimes spécifiques de l'émotion, de l'attention, de la spatialité et du corporel. Comme la question du public concerne dans nos enquêtes celle de l'action publique, nous avons aussi adjoint une dernière colonne relative à des régimes possibles de gouvernement qui, selon nos observations, sont des

manières d'accueillir et de prendre au sérieux la dynamique propre à chacun de ces états publics de la foule.

## Les états publics de la foule

| | Régime émotionnel | Régime attentionnel | Régime spatial | Régime corporel | Régime de gouvernement |
|---|---|---|---|---|---|
| Public en liesse | joie | inattention, attention furtive | dérive | déprise | accompagnement |
| Public en émeute | colère | focalisé | regroupement | tension | apaisement |
| Public en panique | peur | affuté (aguet) | dispersion | fébrilité | écoute |

## Ouverture vers des nouvelles formes de gouvernement de la foule

L'exploration de nos cas d'étude démontre de manière plus large l'inefficacité d'une approche par le « choc thermique » plutôt que par ce que Dominique Boullier nomme la « climatisation », c'est-à-dire des formes d'ajustement en situation et au plus proche de la foule. Au cœur de ce travail, se trouve la question du débordement. La cristallisation des états publics de la foule comporte toujours une amplification de certains ressorts émotionnels nourris de la situation d'effervescence. Ces débordements participent de la vitalité des publics même s'ils sont aussi porteurs de risques. Le cas de la panique étant limite dans ce cas puisqu'il semble entièrement négatif. Toutefois, la reconnaissance aussi des gestes de solidarité et d'attention à l'autre dans les situations dites de panique suggère que même là le débordement est porteur de lien social et peut déboucher sur des gestes qui importent. Dès lors, le travail pour accepter le débordement dans les situations de foule est, plus fondamentalement, aussi un travail de reconnaissance de la force constitutive des moments de troubles et de tensions. Si nos démocraties doivent conserver une part agonistique (Mouffe, 2014), si nos environnements urbains doivent garder la possibilité d'une pluralité substantielle (Cogato et al., 2013 ; Breviglieri, 2018), l'effervescence devient non plus une menace au travail politique mais une condition de possibilité.

Dans cet horizon, l'accueil et le gouvernement des états publics de la foule effervescente ne doit pas se réduire à une gestion des risques. Il doit permettre d'entretenir la possibilité d'écarts, de tensions et de formes publiques qui travaillent l'expérience de la ville et son commun. En d'autres termes, la climatisation ne doit pas devenir le pendant contemporain des politiques de répression, ou encore d'enrôlement, mais elle doit être soumise à un travail renouvelé de la critique des enjeux démocratiques de la foule.

## Bibliographie

Berthoud, Jérôme, Pattaroni Luca, Viot Pascal et Kaufmann Vincent. 2009. « Euro 2008 in Geneva : A city's experience organizing a large-scale event. Examining 'friendly' fan and hooligan behaviour in the Fan Zone » in RSV (International Review on Sport and Violence).

Boltanski Luc. 1993. La souffrance à distance, Morale humanitaire, médias et politique. Paris : Métailié.

Boltanski Luc. 1990. L’amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l’action. Paris : Métailié.

Boullier Dominique. 2010. La ville événement. Paris : Les Presses universitaires de France.

Boullier, Dominique, Chevrier, Stéphane et Juguet, Stéphane. 2012. Evénements et sécurité : les professionnels des climats urbains. Paris: Les Presses des Mines.

Breviglieri, Marc. 2007. « L’arc expérientiel de l’adolescence : esquive, combine, embrouille, carapace et étincelle » Éducation et sociétés, 19(1), 99-113.

Breviglieri, Marc. 2018. « L’affadissement des villes méditerranéennes et la désacralisation de la figure de l’hôte », SociologieS, en ligne.

Cogato Lanza, Elena, Pattaroni, Luca, Piraud, Mischa et Tirone, Barbara. 2013. De la différence urbaine. Le quartier des Grottes/Genève. Genève : Metispresse.

Dewey, John. 1927. Le public et ses problèmes. Paris : Éditions Folio, 2001.

Drury, John et Cocking, Christopher et Reicher, Steve. 2009. « The Nature of Collective Resilience: Survivor Reactions to the 2005 London Bombings », International Journal of Mass Emergencies and Disasters March, vol. 27, n°. 1, p. 66–95.

Drury, John et Reicher, Steve et Stott, Clifford. 2003. « Transforming the Boundaries of Collective Identity: from the ‘Local’ Anti-Road Campaign to ‘Global’ Resistance », Social Movement Studies, n° 2, p. 191–212.

Drury, John et Reicher, Steve. 2000. « Collective Action and Social Change: The Emergence of New Social Identities », British Journal of Social Psychology, n° 39, p. 579–604.

Durkheim, Emile. 1912. Les formes élémentaires de la vie religieuse. Paris : Les Presses universitaires de France, 1968.

Goffman, Erving. 1973. La mise en scène de la vie quotidienne 2 : les relations en public. Paris : Editions de Minuit.

Goffman, Erving. 1975. Stigmates. Paris : Éditions de Minuit.

Joseph, Isaac. 1996. « Les compétences de rassemblement », Enquête 4 : La ville des sciences sociales, p. 107-122.

Julliard, Jacques. 2010. « Foule, public, opinion : Introduction », Mil neuf cent. Revue d’histoire intellectuelle, vol. 28, n°1, p. 7-12.

Karakostaki, Charitini. 2018. « Les fêtes nouvelles. Enquête sur les idéaux de la société ouverte et leur mise en scène : Paris 1981-2014 » thèse de doctorat, EHESS, Paris.

Landauer, Paul. 2009. L’architecte, la ville et la sécurité. Paris : Les Presses universitaires de France.

Le Bon, Gustave. 1895. Psychologie des foules, Paris : Les Presses universitaires de France, 2013.

Livet, Pierre et Thévenot, Laurant. 1994. « Les catégories de l’action collective », in Orléan A. (éd.), Analyse économique des conventions. Paris : Les Presses universitaires de France, p. 139-167.

Livet, Pierre. 2002. Emotions et rationalité morale. Paris : Les Presses universitaire de France.

McPhail, Clark. 1991. The Myth of the Madding Crowd. Hawthorne, New York, Aldine de Gruyter.

McPhail, Clark. 2006. « The Crowd and Collective Behavior: Bringing Symbolic Interaction Back In », Symbolic Interaction, vol. 29, n°4, p. 433-464.

Mariot, Nicolas. 2001. « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », Revue française de science politique, 51e année, n°5, p. 707-738.

Moreaux, Michel. (à par.). « Appropriation du concept de rythme et pratiques d'arts de rue à Rio de Janeiro », Espacestemps.net [en ligne]

Mouffe, Chantal. 2014. Agonistique : penser politiquement le monde. Paris : Ensba.

Park, Robert Ezra. 1904. La foule et le public. Paris : Éditions Parangon, 2007.

Piette, Albert. 2009. « L'action en mode mineur : une compétence impensée ». in Breviglieri, Marc, Lafaye, Claudette et Trom, Danny : Compétences critiques et sens de la justice. Paris : Economica, p.251-260.

Quéré, Louis. 2003. « Le public comme forme et comme modalité de l'expérience », in Cefaï, Daniel et Pasquier, Dominique (dir.), Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques. Paris : Presses universitaires de France, p. 113-134.

Reicher, Steve et al. 2004. « An Integrated Approach to Crowd Psychology and Public Order Policing » in Policing. An International Journal of Police Strategies and Management, vol. 27, n°4, p. 558-572.

Still, Keith. 2014. Introduction to Crowd Science. Boca Raton : CRC Press.

Stott, Clifford et Drury, John. 2000. « Crowds, Context and Identity: Dynamic Categorization Processes in the 'Poll Tax Riot' », Human Relations, n° 53, p. 247–273.

Tarde, Gabriel. 1898. Le public et la foule. Paris : Les Presses universitaire de France 1989.

Tonnelat, Stéphane et Terzi, Cédric. 2013. « Espace public », in Casillo, Ilaria (dir.). Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation. Paris : GIS Démocratie et Participation.

Thevenot, Laurent. 1995. « Emotions et évaluations dans les coordinations publiques », in Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (eds.). La couleur des pensées. Emotions, sentiments, intentions, (Raisons pratiques n°6). Paris : Ed. de l'EHESS , pp.145-174.

Thévenot, Laurent. 2006. L'action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement. Paris : La Découverte.

Viot, Pascal, Pattaroni, Luca et Berthoud, Jérôme. 2010. « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Eléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels ». ethnographiques.org, n°21.

Viot, Pascal. 2013. « Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines » Thèse de doctorat, École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Winkin, Yves. 2002. « Pour une anthropologie de l'enchantement », in Rasse, Paul, Midol, Nancy et Triki, Fathi. (dir. publ.) Unité-Diversité. Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation. Paris : L'Harmattan, p. 169-179.

## Note

[1] Nous empruntons à Laurent Thévenot la notion de régime qu'il utilise pour différentier différentes modalités de l'engagement (Thévenot, 2006). L'intérêt de la notion réside dans le fait qu'elle contient une idée de performation à la fois active et passive, elle permet ainsi d'identifier et de saisir ensemble des modalités de diverses natures (émotion, attention) qui toutes participent à la constitution et au renforcement de formes spécifique de l'action.

[2] Dans son travail de thèse en cours, Michel Moreaux enquêtant sur les musiciens de rue à Rio de Janeiro, montre tout le travail nécessaire pour constituer une « ronda », c'est-à-dire un public qui vient temporairement se mettre en rond autour de l'artiste (Moreaux, à paraître)

[3] On trouve dans la thèse de Charitini Karakostaki sur la fête publique des descriptions des « modes mineurs » (Piette, 2009) de la participation à certains grands évènements festifs (Karakostaki, 2018).

[4] Son accès est gratuit mais les personnes sont fouillées à l'entrée.

[5] Une nouvelle génération d'enceintes portables reliées au smartphone par bluetooth. Les *ghetto-blasters* du 21ème siècle en somme.

[6] La terminologie espagnole *botellón* qualifie bien ce genre de pratique sociale festive. Le *botellón* (littéralement « grande bouteille ») est une coutume espagnole de la fin du XX$^{e}$ – début XXI$^{e}$ siècle qui consiste pour les jeunes à se rassembler dans la rue, les parcs, les plages ou sur la voie publique pour consommer de l'alcool, écouter de la musique et fumer.

[7] On pense ici aux analyses en termes de système actanciel développées par Algirdas Julien Greimas et reprises par Luc Boltanski (Boltanski, 1990).

[8] Voir en particulier Drury, J., Reicher, S. D., and Stott, C. (2003), Drury, J., and Reicher, S. (2000) et Stott, C., and Drury, J. (2000).

[ 9 ]
https://www.rts.ch/info/monde/9484391-huit-arrestations-apres-la-bousculade-de-2017-a-turin-qui-a-fait-1500-blesses.html

Article mis en ligne le Wednesday 10 June 2020 à 09:17 –

## Pour faire référence à cet article :

Lucien Delley, Luca Pattaroni et Pascal Viot,"Liesse, émeute et panique : enquête sur l'effervescence et la cristallisation des états publics de la foule.", *EspacesTemps.net*, Works, 10.06.2020
https://test.espacestemps.net/en/articles/liesse-emeute-et-panique-enquete-sur-leffervescence-et-la-cristallisation-des-etats-publics-de-la-foule/

DOI : 10.26151/espacestemps.net-a1xp-7962

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.